

CORNWALL COMMUNITY HOSPITAL

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL



PLAN DE CONSERVATION DE L'ÉNERGIE ET DE GESTION DE LA DEMANDE

1^{er} juillet 2024



Hôpital communautaire de Cornwall
840, avenue McConnell
Cornwall (Ontario)
K6H 5S5

**OBJET : RENOUVELLEMENT DU PLAN QUINQUENNAL DE CONSERVATION DE
L'ÉNERGIE ET DE GESTION DE LA DEMANDE**

1^{er} juillet 2024

L'Hôpital communautaire de Cornwall (HCC) veut mettre de l'avant le plan quinquennal ci-joint de conservation de l'énergie et de gestion de la demande (CEGD) en tant que prochaine étape de sa quête stratégique visant à réduire son intensité énergétique d'ensemble et son empreinte carbone. Le présent plan renouvelle celui de 2019 tout en faisant le point sur nos réussites et en indiquant de possibles occasions d'économie d'énergie dans l'avenir.

Vous constaterez que notre organisme a poursuivi sa croissance afin de répondre aux besoins évolutifs de notre communauté, tout en mettant en oeuvre des pratiques exemplaires en matière de gestion de l'énergie. Au total, ces efforts ont accru notre efficacité énergétique et ils ont amélioré l'expérience et la sécurité des patients et du personnel.

Comme notre premier plan de CEGD (2014), le présent document constitue un plan détaillé pour axer nos efforts et nos gestes sur la réalisation de notre vision énergétique au cours des prochaines années et pour les guider en ce sens.

Nous serons heureux de vous informer sur nos efforts au moyen de notre rapport annuel et du Plan de CEGD 2029.

Sincères salutations,

Jeanette Despatie
Présidente et directrice générale
Hôpital communautaire de Cornwall

TABLE DES MATIÈRES

Lettre de notre équipe de direction	1
Table des matières	2
Hôpital communautaire de Cornwall	3
Le plan en bref.....	4
Réflexion sur la vision de 2014 de l'HCC en matière d'efficacité énergétique	5
Nos façons de réussir	6
Une approche visant l'ensemble du bâtiment et de systèmes intégrés.....	6
Participation communautaire	6
Viabilité.....	6
Rapports annuels en application du Règlement de l'Ontario 507/18	8
Initiatives de conservation de l'énergie et de gestion de la demande depuis 2019	11
Pour l'avenir – Nos objectifs révisés et les mesures envisagées	13
Proposition d'affaires	17

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

La ville de Cornwall est nichée le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent. L'Hôpital communautaire de Cornwall (HCC) est situé à un endroit central, avenue McConnell, tout juste au sud de la rue Ninth et à proximité du centre-ville. À partir de là, il est facile d'accéder aux grandes artères de la ville ainsi qu'à l'autoroute 401 directement au nord, qui donne accès au reste de la région.

L'HCC est un établissement de 150 lits de soins actifs dans la ville de Cornwall. En outre, l'établissement gère plusieurs programmes communautaires de santé mentale sur place, à Cornwall ainsi que dans les Comtés de Stormont, Dundas et Glengarry. Avec un effectif de 1 100 personnes, l'HCC fournit des services de soins actifs aux patients hospitalisés, aux patients externes et aux clients en milieu communautaire dans une vaste gamme de spécialités médicales. Annuellement, il y a 52 000 visites au Service d'urgence; l'établissement fait aussi 9 000 interventions chirurgicales et plus de 200 000 examens diagnostiques et thérapeutiques.

En 2013, l'HCC a ouvert sa nouvelle aile ouest, ajoutant ainsi 95 000 pi² à l'établissement pour le Service d'urgence, le Centre d'imagerie diagnostique et le bloc opératoire, ce qui sera suivi d'un projet de réaménagement majeur en 2014 puis de la construction du Centre communautaire de santé mentale et de dépendances à la fin 2016. Cela a permis de regrouper tous les services communautaires et de soins actifs à un seul endroit pour que l'établissement puisse mieux servir la collectivité.

Notre mission

Notre équipe de soins collabore en vue de dispenser des soins exceptionnels, axés sur les patients.

Notre vision

Des soins exceptionnels. Toujours.

Nos valeurs I.C.A.R.E.

Intégrité. Compassion. Responsabilité. Respect. Engagement.



LE PLAN EN BREF

En 2014, l’HCC a élaboré un plan de CEGD. Ce document quinquennal visant à réduire la consommation d’énergie d’ensemble et les émissions de gaz à effet de serre (GES) a ensuite été renouvelé pour 5 ans de plus en 2019. Les plans précédents présentaient les objectifs que notre hôpital voulait atteindre au cours des dix dernières années et on y énumérait plusieurs initiatives que nous avons prévu de mettre en œuvre pour les atteindre. Le présent plan, dont l’élaboration s’est terminée en 2024, reflète nos résultats des dix dernières années et le renouvellement de notre engagement à réduire notre impact environnemental.

Dans le tableau suivant, on compare notre consommation en matière de services publics depuis le premier plan de CEGD à la fin du plan de 2019 de l’HCC en 2023.

	Électricité [kWh]	Gaz naturel [m ³]	Chauffage centralisé [GJ]	GES [kg CO ₂ e]	Intensité de la consommation d’énergie [ekWh/m ²]
2013	12 092 030	769 821	38 850	3 916 753	6,59
2023	8 901 969	840 345	32 035	3 589 978	5,66
2013 par rapport à 2023	-26 %	+9 %	-18 %	-8 %	-14 %

Veuillez noter que si la superficie totale de l’HCC en pieds carrés a diminué en 2015 lorsque l’établissement a fusionné les emplacements de la rue Second et McConnell, la capacité globale de soins a été centralisée à l’emplacement principal, ce qui a assurément eu des répercussions sur l’intensité de la consommation d’énergie depuis 10 ans, surtout dans la pandémie de COVID-19. Au plus fort de la pandémie, souvent, le nombre de patientes et de patients surpassait largement la capacité de l’établissement, augmentant ainsi davantage l’intensité de sa consommation d’énergie comparativement au modèle original développé en 2014. Reconnaisant les défis associés à la pandémie, l’HCC est fier de ses réalisations, y compris une diminution de 8 % des émissions de GES, qui représentent un total de 326 775 kg de CO₂e, ainsi qu’une réduction de 14 % de l’intensité de la consommation d’énergie.

D’ici à 2028, l’HCC peut s’attendre aux résultats suivants s’il obtient le financement et les ressources nécessaires à la mise en oeuvre de tous les projets envisagés qui sont mis en relief dans le présent plan.

- une diminution de 25 % de la consommation d’énergie équivalente
- une diminution de 573 597 kg du CO₂e

Afin de consolider davantage les activités de gestion de l’énergie et d’en tirer pleinement parti, l’HCC adoptera une approche stratégique : l’organisme continuera à intégrer entièrement la gestion de l’énergie dans la prise de décision opérationnelle, ses politiques et ses procédures opérationnelles.

RÉFLEXION SUR LA VISION DE 2014 DE L'HCC EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2014, l'HCC s'est engagé à réduire sa consommation d'énergie pour diminuer ses émissions de GES ainsi que sa demande d'électricité et de gaz naturel. L'HCC a créé une vision en matière d'efficacité énergétique qu'il avait l'intention de réaliser en 2018 au plus tard.

Vision de 2014 de l'HCC en matière d'efficacité énergétique

En 2018, l'HCC aura une culture énergétique économe et sera perçu comme étant un chef de file en matière d'initiatives d'efficacité énergétique. Il aura atteint son objectif d'être reconnu parmi les hôpitaux se situant au 25^e centile supérieur en Ontario au moyen d'initiatives en matière d'innovation et d'amélioration continue. En outre, l'établissement aura réduit son empreinte carbone et ses émissions de GES, créant ainsi des économies financières et rehaussant le confort des patientes et des patients. Son conseil d'administration, son personnel, ses patientes et patients, ses fournisseurs et les intervenants communautaires entendront jouer un rôle actif dans ces démarches et l'hôpital s'appliquera à partager ses connaissances et son expérience avec les autres.

Parallèlement à sa vision en matière d'efficacité énergétique, l'HCC a aussi fixé une cible de réduction de sa consommation d'énergie par rapport à sa valeur de référence de 2013 en 2018 au plus tard. Sa vision et sa cible mettent l'accent sur la réduction de son empreinte carbone et de ses émissions de GES afin de réaliser des économies financières d'ensemble et de rehausser le confort des patientes et des patients.

VISION : Faire partie des hôpitaux au 25^e centile supérieur en Ontario pour ce qui est de l'efficacité énergétique.

RÉSULTAT : Bien que l'HCC n'ait pas atteint cet objectif durant les 10 premières années du plan, nous avons tout de même grandement réduit notre consommation d'électricité et d'énergie thermique à partir du chauffage centralisé et nous allons renouveler cette vision pour la prochaine période quinquennale.

CIBLE : Réduire la consommation d'énergie de 25 % par rapport à l'année de référence (2013).

RÉSULTAT : Depuis 10 ans, l'HCC a réduit sa consommation d'énergie totale équivalente de **14 % (4 352 294 ekWh)**.

OBJECTIF : Réduire l'empreinte carbone et les émissions de GES de l'HCC afin de réaliser des économies financières d'ensemble et de rehausser le confort des patientes et des patients.

RÉSULTAT : Depuis 2013, l'HCC a diminué ses émissions de GES et donc son empreinte carbone de 326 775 kg CO₂e, soit une réduction globale de **8 %**. Nous continuerons de travailler à l'atteinte de l'objectif du Canada, à savoir une diminution allant jusqu'à 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030.

NOS FAÇONS DE RÉUSSIR

En faisant fond sur ses réussites des 10 dernières années, l'HCC continuera à mettre en pratique ses principes directeurs initiaux pour la gestion de l'énergie qui étaient indiqués dans le rapport de 2014. Ils ont été légèrement modifiés pour mieux correspondre à la vision de l'établissement dans ce domaine.

Une approche visant l'ensemble du bâtiment et de systèmes intégrés

En 2014, l'HCC a mis l'accent sur une approche visant l'ensemble du bâtiment pour les solutions en matière de gestion de l'énergie qui tient compte du lien entre les occasions de conservation de l'énergie. Cela s'est avéré un principe fructueux à suivre, ce que l'HCC continuera de faire. Reconnaisant les nombreux bienfaits découlant des mesures de conservation de l'énergie, l'HCC continuera d'intégrer des mesures de CEGD dans ses processus décisionnels quotidiens. Cela comprendra la recherche de modèles plus verts et efficaces au moment de remplacer l'équipement, de mettre en œuvre des processus visant à réduire la consommation et le fait d'être sans cesse à l'affût de nouvelles occasions d'amélioration de l'hôpital.

Participation communautaire :

En s'appuyant sur le principe de 2014 visant à faire participer les intervenants de l'établissement, y compris le personnel et les patients, au développement et à la mise en œuvre active ainsi qu'au processus d'évaluation et de production de rapports, l'HCC continuera à collaborer avec les membres de l'établissement pour mettre en œuvre des initiatives de CEGD. Si les projets de grande envergure sont extrêmement efficaces pour réduire la demande en matière de services publics, le changement des comportements et des habitudes des gens peut être tout aussi efficace. L'HCC mettra maintenant l'accent sur l'information du personnel, des patients et des visiteurs relativement aux gestes qu'ils peuvent faire pour réduire leur propre demande : éteindre les lumières en sortant d'une pièce, débrancher l'équipement ou le mettre hors tension lorsqu'il n'est pas utilisé, etc. Cet apport des patients et du personnel profitera à l'HCC et à la collectivité de Cornwall dans son ensemble.

Viabilité

L'HCC continuera d'aller au-delà de l'énergie pour tenir compte d'autres ressources telles que l'eau et les matériaux afin d'accroître les avantages grâce à des initiatives de réduction des coûts et d'économie découlant de mesures d'efficacité et d'une saine gestion. Si l'équipe de l'HCC est fière de ses réalisations au cours des cinq dernières années, elle continuera à s'attarder à la viabilité de l'organisme et à lier les initiatives pour que les bienfaits aillent au-delà de la diminution de la demande associée à l'électricité et au gaz naturel. L'établissement continuera d'élargir la portée de ses analyses financières afin d'y ajouter les cobénéfices et les coûts d'opportunité liés à une gestion des risques plus efficace au cours des cinq prochaines années.

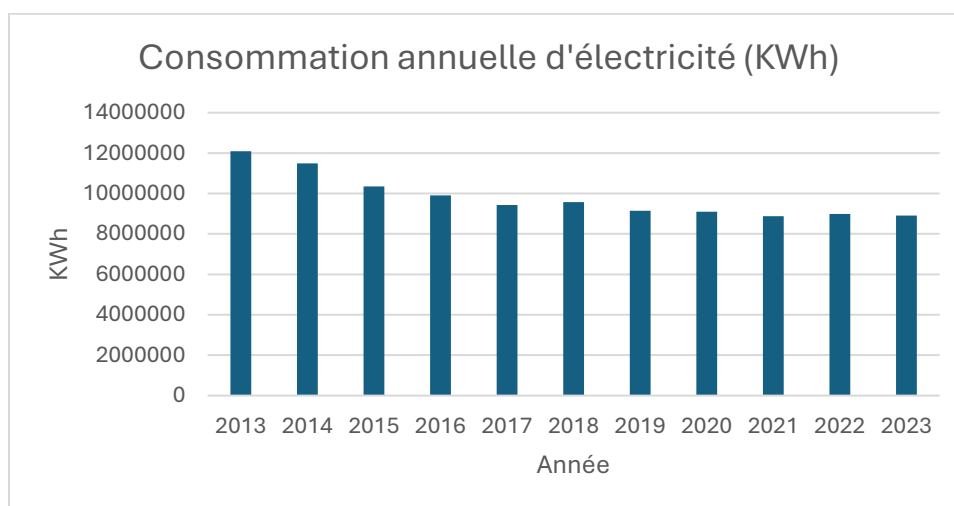
En appliquant ces principes, l'HCC poursuivra son travail visant à diminuer sa consommation globale en matière de services publics et donc ses émissions de GES. Sa gestion efficace de l'énergie engendrera aussi d'autres bienfaits, par exemple un milieu propice à la guérison et de travail rehaussé, une santé financière accrue et des coûts de fonctionnement réduits ainsi qu'un leadership communautaire raffermi.

RAPPORTS ANNUELS EN APPLICATION DU RÈGLEMENT DE L'ONTARIO 507/18

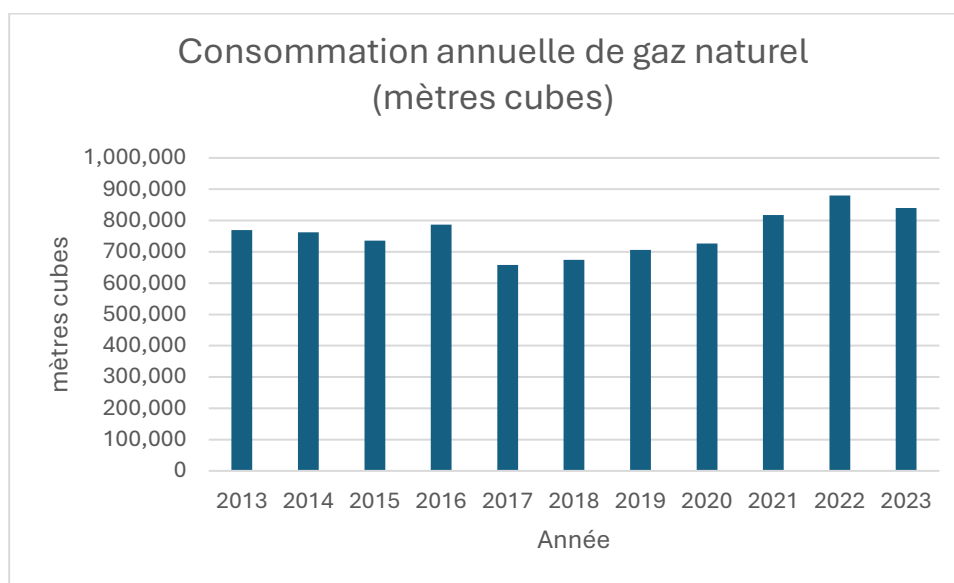
Dans le cadre du Règlement de l'Ontario 507/18 aux termes de la *Loi de 1998 sur l'électricité*, l'HCC publie et met à la disposition du public sa consommation annuelle d'énergie et ses émissions annuelles de GES qui en découlent. De plus, il suit activement sa consommation d'électricité, de gaz naturel et sa capacité thermique (chauffage centralisé) pour aider à encadrer les progrès vers l'atteinte de ses objectifs en matière de gestion de l'énergie. À noter que la surface de plancher totale de l'HCC a augmenté en 2014 par suite d'un rajout de 95 000 pi² puis qu'elle a diminué de plus de 160 000 pi² lorsque les deux emplacements de l'établissement ont été regroupés.

Année	Surface de plancher totale (ft ²)	Électricité (kWh)	Gaz naturel (m ³)	Chauffage centralisé (GJ)	Émissions de GES (kg CO ₂ e)	Intensité de la consommation d'énergie (ekWh/m ²)
2013	434 688	12 092 030	769 821	38 850	3 916 753	6,59
2014	529 688	11 498 169	762 137	43 808	4 138 225	6,75
2015	361 249	10 344 000	735 751	39 536	3 826 155	6,19
2016	361 249	10 252 500	814 463	33 145	3 606 494	5,86
2017	361 249	9 748 500	680 126	33 457	3 271 668	5,39
2018	361 249	9 576 000	674 231	34 066	3 397 458	5,56
2019	361 249	9 154 500	705 900	35 026	3 493 855	5,59
2020	361 249	9 100 495	726 837	29 448	3 243 512	5,30
2021	361 249	8 876 649	817 383	31 596	3 521 982	5,58
2022	361 249	8 985 986	879 719	34 266	3 784 484	5,90
2023	361 249	8 901 969	840 345	32 035	3 589 978	5,66

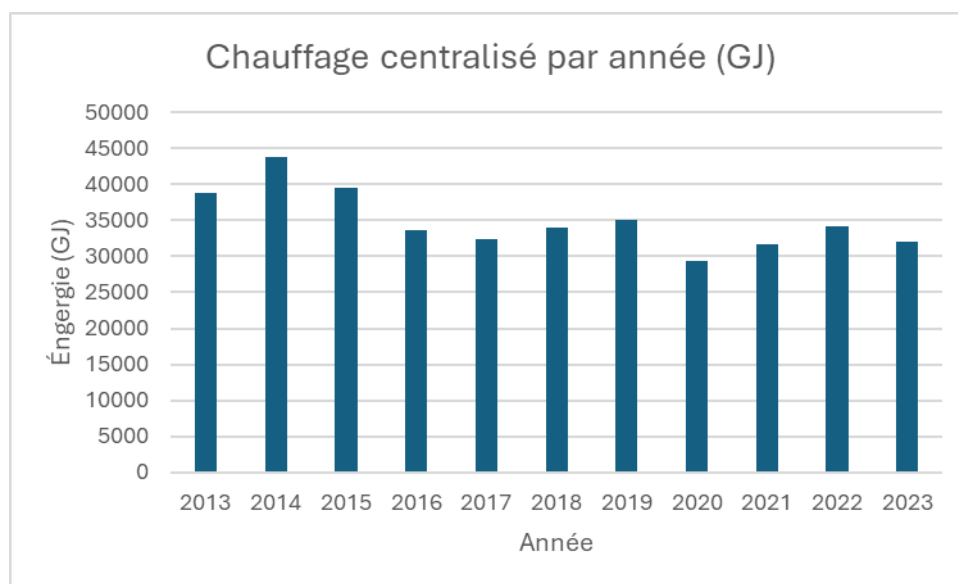
Le total de la consommation annuelle d'électricité, de gaz naturel et le chauffage centralisé de l'HCC a été tracé de 2013-2023. Dans l'ensemble, la consommation d'électricité a diminué de 26 % depuis 2013 et de 14 % depuis le regroupement des deux emplacements de l'HCC.



La consommation de gaz naturel a augmenté depuis cinq ans par suite d'une humidification accrue de l'immeuble. Durant la pandémie, l'Organisation mondiale de la santé a conseillé aux responsables du fonctionnement des immeubles d'accroître l'humidité relative des bâtiments d'un minimum de 30 % à 40 %. L'HCC a commencé à accroître les niveaux d'humidification en 2019. Dans l'ensemble, la consommation de carburant sur place a augmenté de 9 % depuis 2013.



Globalement, le chauffage centralisé de l'HCC a diminué de 18 % depuis 2013, mais il a augmenté de 8 % depuis 2020. Cette augmentation au cours du cycle actuel découle d'augmentation de l'apport en air frais aux espaces dans l'immeuble. Durant la pandémie de COVID-19, les systèmes de traitement de l'air desservant l'immeuble étaient configurés pour fournir autant d'air frais que possible en tant que stratégie d'atténuation visant à réduire la propagation du virus dans l'immeuble.



INITIATIVES DE CONSERVATION DE L'ÉNERGIE ET DE GESTION DE LA DEMANDE DEPUIS 2019

Les projets suivants ont été réalisés de 2019 à 2023 pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES de l'HCC, pour rehausser le confort du personnel et des patients ainsi que pour améliorer l'infrastructure hospitalière.

Titre du projet	Description	Électricité [kWh]	Gaz naturel [m³]	Émissions de GES [kg CO ₂ e]	Économies annuelles [\$/année]
Conversion à la technologie DEL	L'HCC remplace sans cesse les ampoules à mesure qu'elles n'éclairent plus par des ampoules DEL	51 266	-	1 769	6 665 \$
Optimisation de l'usine de refroidissement	L'usine de refroidissement a été remise en service pour accroître l'efficacité opérationnelle et la fiabilité. Cela comprend des modifications apportées aux algorithmes du système d'automatisation du bâtiment.	108 993	-	3 760	14 169 \$
Remplacement du toit de l'aile de la tour Sud	Valeur d'isolation thermique (valeur R) du toit augmentée	7 155	4 236	8 430	753 \$
Remplacement des thermopompes du périmètre de la tour	Thermopompes (16) du périmètre de la tour : passage de pompes à volume constant à 6 pompes munies de mécanismes d'entraînement à fréquence variable	104 738	-	3 613	13 616 \$
TOTAL		272 152	4 236	15 690 \$	32 203 \$

En plus des économies d'énergie et de la réduction des émissions associées à nos initiatives précédentes, les projets ont aussi contribué à rehausser l'expérience des patientes et des patients.

- L'augmentation de l'isolation thermique du toit permet de mieux stabiliser la température intérieure.
- L'optimisation de l'usine de refroidissement s'est terminée en 2020. Un examen global des paramètres de fonctionnement de l'usine centrale de refroidissement d'eau est terminé. Des changements de programmation ont eu lieu pour améliorer le fonctionnement du système. Le système a été rééquilibré tandis que les refroidisseurs ont été entièrement remis au point pour garantir leur fonctionnement efficace. Ces changements ont grandement accru la fiabilité de l'usine centrale de refroidissement

d'eau et permis de bien mieux contrôler la température et l'humidité dans l'immeuble pour les occupants.

- Le remplacement des accessoires fixes par un éclairage DEL réduit les risques d'émission de chaleur, tout en ne produisant pratiquement aucune émission UV. Ce type d'éclairage est sécuritaire et fiable, ce qui rehausse la sécurité ainsi que le confort des patientes et des patients.

POUR L'AVENIR – NOS OBJECTIFS RÉVISÉS ET LES MESURES ENVISAGÉES

En 2014, l'HCC a élaboré une liste détaillée d'objectifs qu'il voulait atteindre durant le premier plan quinquennal de CEGD. Pour l'avenir, l'établissement aimerait renouveler ces efforts pour inclure les anciennes et les nouvelles mesures. Ces objectifs et les mesures envisagées devraient être mis en œuvre pendant au moins les cinq années couvertes par le plan, mais certains le seront bien au-delà de 2024.

Établissement de l'engagement du personnel

- L'équipe de direction de l'HCC a approuvé le plan de CEGD et continue d'appuyer les efforts de conservation de l'énergie et de réduction de l'impact global de l'établissement sur l'environnement.
- La mobilisation du personnel clé (achats/approvisionnement, construction, fonctionnement de l'immeuble) par la communication, l'information et la reconnaissance de ses efforts visant à réduire la consommation d'énergie est essentielle à la réussite de nos objectifs et de nos mesures.

Amorce de mesures peu coûteuses ou gratuites

Mise en œuvre d'améliorations efficaces des installations

- Remplacement de l'équipement et des fournitures à la fin de leur cycle de vie par des équivalents éconergétiques.
- Mise en œuvre d'améliorations à l'équipement et aux systèmes qui sont justifiées par une analyse des coûts du cycle de vie.
- Poursuite de l'offre de programmes adéquats d'entretien préventif.
- Utilisation accrue de fournisseurs de services qualifiés, au besoin. Utilisation de documents standards pour les demandes de propositions, les modalités des contrats et les normes d'établissement des rapports.

Gestion active des produits énergétiques

- Limitation au minimum des coûts des services publics et exposition aux risques du marché. Les coûts des services publics comprennent le gaz naturel, l'électricité, l'eau, les systèmes énergétiques de quartier et les égouts.
- Participation au processus de réglementation de l'énergie et des services publics en se tenant au courant à ce sujet.

Amélioration du rendement opérationnel de l'immeuble

- La mise au point de l'équipement ainsi que l'amélioration des opérations et de l'entretien optimiseront le rendement tout en appuyant les soins aux patients, ainsi que le confort et la sécurité de l'installation.
- Optimisation des systèmes d'opération de l'immeuble entre l'installation existante et l'installation agrandie pour garantir la synchronisation.

Détermination des nouveaux besoins en capital

Mise en œuvre de pratiques financières et de processus décisionnels

- L'argent dépensé pour atteindre l'efficacité énergétique est perçu comme un investissement et non comme un coût.
- Les décideurs financiers procèdent systématiquement à une analyse des coûts du cycle de vie de toutes les nouvelles constructions, des rénovations majeures et des remplacements d'équipement.
- Les décisions concernant les investissements liés à la gestion de l'énergie feront partie du processus de haut niveau à long terme de l'HCC en matière de budgétisation pour les immobilisations et le fonctionnement.
- Afin d'appuyer l'atteinte de ses mesures de conservation de l'énergie, l'HCC a besoin d'un investissement en immobilisations lié à l'énergie et d'améliorations opérationnelles provenant de sources municipales, provinciales et fédérales.

Détermination des exigences financières et budgétaires ainsi que des occasions

- Sachant qu'une bonne partie des initiatives de conservation de l'énergie et de gestion de la demande les plus efficaces sont coûteuses, l'HCC continuera de collaborer avec des sources nationales, régionales et locales pour obtenir une aide stratégique, technique et financière pour l'aider à atteindre ses objectifs, par exemple, en faisant appel à des programmes tels que le Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure du système de santé du ministère de la Santé afin d'aider à la mise en œuvre de projets qui complètent ses valeurs en matière de gestion de l'énergie.
- Mettre en pratique des procédures et spécifications d'achat établies en incluant des incitatifs et des crédits d'impôt lorsqu'ils sont disponibles.
- Envisager un rendement des investissements prudent.

Gestion de l'obligation de rendre compte et de la responsabilité

- Faire un suivi et produire des rapports par service afin d'illustrer les occasions de conservation d'énergie et de mobiliser le personnel.
- Installer des compteurs divisionnaires pour les principaux services de l'hôpital afin de suivre en détail la consommation d'énergie et procéder à des analyses comparatives pour chaque zone.
- Participer à des programmes d'incitatifs à la gestion stratégique de l'énergie pour le financement de compteurs subdivisionnaires, qui permettra d'obtenir des données de processus et une justification pour les exigences relative au dossier d'analyse à des fins de futurs investissements en immobilisations.

Élaboration d'une politique d'efficacité énergétique et consignation des procédures et des normes opérationnelles

Spécifications d'achat : équipement et services éconergétiques

- Se servir constamment des spécifications d'achat qui limitent au minimum les coûts du cycle de vie pour l'équipement et les services éconergétiques.
- Utiliser des critères d'efficacité pour l'équipement standard qui est régulièrement remplacé (p. ex. lumières, moteurs et équipement unitaire de CVCA).

- Appliquer les lignes directrices en matière d'efficacité qui mettent en oeuvre l'analyse des coûts du cycle de vie pour les achats d'équipement sur mesure (p. ex. les refroidisseurs).
- Continuer à suivre une politique d'achats écologiques comprenant l'efficacité énergétique, qui sera un élément clé du futur approvisionnement en biens et en services à l'HCC.
- Demander aux fournisseurs de faire rapport sur l'énergie d'impact de tous les projets et achats.

Normes d'efficacité énergétique pour la conception et la construction et pour le fonctionnement et l'entretien des immeubles

- Mise en œuvre de pratiques de conception et de construction améliorées
 - Mise en œuvre des pratiques améliorées pour les nouvelles constructions dans le cadre de tous les projets qui précisent que la collaboration précoce en équipe et une conception intégrée sont nécessaires.
 - Conception intégrée essentielle au financement.
 - Demandes de propositions, modalités et conditions des contrats, barèmes tarifaires : seront conformes au processus de conception intégrée.
 - Application de l'analyse des coûts du cycle de vie et les taux de rendement financier minimal décrits ci-dessus aux décisions de conception.
- Faire appel aux normes LEED ou aux normes d'ombre LEED pour les projets de construction et de réaménagement.

Conclusion des partenariats nécessaires

- L'HCC continuera à collaborer avec les groupes d'activités économiques et ses partenaires tels que les suivants : Cornwall Électricité, Enbridge Gas, autres fournisseurs d'équipement et d'expertise, Ville de Cornwall, HealthPRO Canada, etc.

Mesure des résultats et rapports

- Faire de la gestion de l'énergie un élément durant les réunions générales du personnel afin de suivre les progrès et de faire rapport à ce sujet.
- Indiquer les réductions de la consommation d'énergie et les augmentations imprévues à la haute direction.
- Faire participer et informer régulièrement le personnel ainsi que le Conseil au sujet de l'état du plan, des économies, du rendement des investissements, etc.
- Apprendre des revers.

Établissement et respect de cibles claires de rendement énergétique pour les immeubles, évaluations et améliorations au fil du temps.

- Établir un point de référence pour mesurer les objectifs de rendement (p. ex. code ou étalons de référence tels que ASHRAE 90.1).
- Cibler chaque immeuble dont le rendement est inférieur au Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments-Canada.



Projets à venir

En plus des objectifs ci-dessous, l'HCC a plusieurs projets qu'il espère terminer dans les cinq prochaines années. Ceux-ci rehausseront le milieu hospitalier pour les patients et le personnel, tout en améliorant davantage l'efficacité et le rendement énergétique de l'établissement. Le tableau suivant résume ces projets. Les éléments ci-dessous, techniques, seront en place jusqu'à la fin de leur durée de vie utile, selon la marque et le modèle du produit installé (en fonction du financement).

Initiative	Électricité (kWh)	Gaz naturel (m ³)	Émissions de GES (kg CO ₂ e)	Économies annuelles (\$/année)
Amélioration des accessoires fixes à éclairage DEL	457 120	-	16 228	61 254 \$
Installation de générateur de vapeur sur place	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Refroidisseur de récupération de chaleur	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Remplacement de l'installation de générateur à vapeur	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Tour de recirculation de l'eau chaude domestique	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Remplacement du ventilateur dans la chambre d'isolement de l'USI par 2 ventilateurs à EFV	2 511	-	87	326 \$
Ajout d'EFV à l'appareil de traitement d'air 2 du PJM	46 515	-	1605	6 047 \$
TOTAL	506 146	-	17 462	65 799 \$

L'HCC prévoit mener une évaluation complète d'une centrale de chauffage sur place pour éliminer le besoin de chaleur provenant d'une centrale de cogénération hors site. Dans le cadre de l'étude et du projet éventuel, l'installation de générateur à vapeur existante pour l'humidification et la stérilisation sera remplacée par une nouvelle technologie. La mise à niveau du système d'humidification rehaussera davantage l'efficacité de l'hôpital. La vérification terminée en 2024 permettra d'obtenir des estimations des économies d'énergie. Les éléments « à déterminer » indiqués ci-dessus seront ajoutés à notre plan quinquennal à mesure que les renseignements seront disponibles.

PROPOSITION D'AFFAIRES

Les considérations suivantes sont à inclure dans la philosophie d'affaires et le processus budgétaire de l'HCC. La proposition d'affaires est la suivante.

- Si les considérations concernant la gestion de l'énergie sont au cœur de pratiques, de politiques, de processus opérationnels pertinents et des processus décisionnels, les coûts de l'HCC liés à l'énergie peuvent être atténués davantage au cours de la prochaine période de cinq ans.
- En tenant compte des projets de CEGD pour 2024-2029 indiqués ci-dessus, l'HCC peut s'attendre aux réductions et évitements de coûts suivants en matière d'utilisation des services publics par rapport aux éléments « à déterminer » en fonction des rapports préliminaires générés dans le cadre d'une revue du contrat de rendement énergétique qui a eu lieu en 2020 pour l'HCC, à savoir :
 - des économies annuelles de 500 000 \$ relativement aux coûts des services publics;
 - une réduction de 250 tonnes de CO₂e annuellement.